



Aide-mémoire destiné aux évaluatrices et évaluateurs

Élaboration d'offres pour mandats d'évaluation

L'adjudication d'un mandat d'évaluation est soumise à une procédure de concours. Le Service Évaluation et recherche évalue chacune des offres qu'il a reçues individuellement à l'aide de la grille « Appréciation d'offres pour mandats d'évaluation » avant de les comparer entre elles. Les principaux critères pour l'adjudication d'un mandat (critères d'adjudication) sont : l'adéquation de la prestation, le prix, les délais, les critères relatifs aux soumissionnaires et l'impression générale qui se dégage d'une offre.

Une offre doit satisfaire en premier lieu aux critères suivants :

- Le mandat est correctement compris et la démarche est compréhensible.
- Les collectes de données sont adéquates pour répondre aux questions d'évaluation. Les éventuels aspects de genre sont pris en compte.
- L'exploitation des données et l'analyse des résultats sont adéquates.
- Les produits de l'évaluation sont précisés de manière appropriée.
- Le rapport « coût-prestation » est dans l'ensemble approprié.
- Le calendrier est réaliste.
- L'équipe d'évaluation satisfait aux conditions requises pour remplir le mandat.
- L'impression générale est convaincante.

Ces huit critères sont évalués dans la grille « Appréciation d'offres pour mandats d'évaluation » qui comporte également des sous-critères. Ces derniers ne sont cependant pas exhaustifs et ne sont sciemment pas pondérés et évalués individuellement.

Tout est important ! À quoi faut-il veiller en particulier ?

Dans cet aide-mémoire aux fins de recommandation, le Service Évaluation et recherche veut attirer l'attention sur quelques points :

1. Taille et caractère complet des offres

La taille d'une offre devrait en principe être à la mesure du mandat mis au concours ! En règle générale, une offre ne devrait pas excéder les huit à dix pages A4 (page de titre, table des matières et annexes non comprises). L'offre doit être complète, y inclus les signatures requises.

2. Propres propositions dans le cadre et/ou en complément du mandat

Le cahier des charges concret d'une évaluation est, selon les cas, plus ou moins directif (« axé sur la prestation » / « à la recherche de solutions »).

Idées propres, compléments ou suggestions de variantes (p.ex. « acquisition de connaissances sous forme de modules ») sont bienvenus. Ceux-ci doivent être réalistes et présenter une valeur ajoutée.

3. Modèles logiques (« modèles d'effets »)

L'illustration de la logique (du déroulement ou de l'effet) d'un programme, d'un paquet de mesures ou d'un projet est un élément structurant et une base de communication. Les modèles d'effets dans les offres sont bienvenus. Ceux-ci doivent aussi servir à souligner la focalisation d'une évaluation.

4. Approches multiméthodiques

Fondamentalement, les soumissionnaires doivent prévoir des **approches multiméthodiques** adéquates (combinaison de méthodes quantitatives et qualitatives).

Dans la mesure du possible, une offre doit déjà exposer les instruments de mesure et critères d'évaluation correspondants, avec lesquels les évaluatrices et évaluateurs veulent, par exemple, vérifier si des programmes, des projets ou des mesures sont couronnés de « succès ».

Les tableaux ci-dessous ont pour but d'exemplifier la manière dont peuvent être présentées ces informations. L'exemple utilisé est celui de l'« Objectif stratégique : élimination de la rougeole d'ici 2015 ».

Principales questions d'évaluation	Groupe(s)-cible de la collecte de données	Méthode de collecte, d'utilisation et/ou d'analyse des données	Échantillon (taille d'échantillon N/n = ? ; justification de l'échantillonnage)	Données disponibles (sources de données ? disponibilité ?)
Efficacité : 95 % des enfants jusqu'à deux ans ont-ils reçu d'ici à fin 2015 deux doses de vaccin contre la rougeole ?	Population (parents)	Analyse secondaire de l'enquête suisse sur la couverture vaccinale par canton (SNVCS) : comparaison cantonale par cycle (3 ans ; dès 1999 jusqu'à 2016)	n = 8000 par cycle	SNVCS Données disponibles
		Collecte de nouvelles données : enquête auprès de la population en 2016 (parents)	n ₂₀₁₆ = 860 (planifié)	
		Comparaison état visé – état actuel et comparaison avant – après : enquête nationale auprès de la population (2012/2016)	n ₂₀₁₂ = 860	Enquête nationale auprès de la population : Baseline (2012) disponible
Efficacité : Quelles mesures prennent les cantons pour garantir à long terme la couverture vaccinale des enfants jusqu'à deux ans ?	Cantons (Directions de la santé)	Recherche et analyse de documents		
		Enquête orale (entretiens semi-directifs)	Cantons : n = 3	
		Enquête écrite	Cantons : N = 26	

Objet d'une comparaison / critère d'évaluation	Plans de comparaison (comparaison état visé – état actuel, comparaison avant – après, comparaison longitudinale, comparaison transversale)
Taux de couverture vaccinale	Comparaison transversale, comparaison longitudinale : - Taux de couverture vaccinale par canton et cycle de relevé des données de l'enquête SNVCS Comparaison état visé – état actuel : - visé : 95 % des enfants jusqu'à 2 ans avec deux doses - actuel : taux effectif de couverture vaccinale avec 2 doses Comparaison avant – après : - Taux de couverture vaccinale en 2012 - Taux de couverture vaccinale en 2016

Remarques / Notes

Titre de l'offre :

Soumissionnaire :

Justification de l'exclusion	

Critères principaux	Aspects / faits	Appréciation	
		force (+)	faiblesse (-)
Adéquation			
Prix (coût)	Le coût (TVA comprise) s'élève à :frs		
Délais			
Critères relatifs aux soumissionnaires			
Impression générale			